

PROVINCE DE QUÉBEC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT # 2021-575 :

SUR LA CREATION D'UN SERVICE DE SÉCURITE INCENDIE, SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIE ET REMPLAÇANT LE REGLEMENT # 2018-547

Le règlement est déposé au bureau de la secrétaire-trésorière adjointe au 820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Le règlement peut être consulté également sur le site internet municipal dans la section « Avis publics » de l'onglet « *Notre municipalité* » à l'adresse suivante : www.lac-aux-sables.qc.ca

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES LE 15 JUILLET 2021.



Manuella Perron, OMA
Secrétaire-trésorière adjointe